AVIS AUX CREANCIERS.

Albert Brignoni vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 51,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis C. Jacobs, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
18 mars—18 23 27 Greffier

S. Hernsheim versus Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de recettes et de débours, comme receveur de la Independent Cotton Oil Company Limited, pour le mois de février 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
18 mars—18 23 27 Greffier.

James Mullen versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 50,698—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John D. O'Neill, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
16 mars—16 20 25 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, No 52 731 Division E—Joseph Muller vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Joseph Muller individuellement et comme ancien associé de la Auditorium Co. soit convoquée et tenue pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire public, en son bureau, Chambre 8, Bâtisse de la Banque du Commerce, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le 12me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. B. Philips, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne, le 15 mars 1897.

Signé: GEO. H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 mars—16 26—avril 5 15

John T. Shaw vs ses créanciers et succession de John T. Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 48,879 et 50,975 consolidés—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas H. Watson, syndic des créanciers de John T. Shaw et de Mme Mary A. Shaw, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
10 mars—10 14 19 Greffier.

Wilford Williams vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 48,117—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Darling, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
10 mars—10 14 19 Greffier.

Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et des débours pour le mois de Janvier 1897 présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
11 mars—11 15 20 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 52,654—Division E—A. E. Nelson vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Andrew E Nelson, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers; qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wynne G. Rogers, notaire, commençant LUNDI, 12me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 mars—11 26 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 52,588—Division E.—Ordre de Cour—Joseph A. Zimmermann vs ses créanciers.—Qu'en cession des biens faite par le pétitionnaire, Joseph A. Zimmermann, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, notaire public, en son bureau, No 309 rue Carondelet, en cette ville, commençant le 9me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. B. Philips, Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, Lne, le 3 mars 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5 mars—5 11 17 23 27—avril 3

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 48,247—Charles Bernandez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Charles Bernandez soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff C. Wenck, notaire, à son bureau, bâtisse Cora, rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI 29me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et l'actif du dit pétitionnaire soient faites par Jeff C. Wenck, notaire, et que E. Blanc et P. Andrès soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer les propriétés devant être inventoriées.

Nouvelle-Orléans, 24 février 1897.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.
25 fév—25—mars 4 11 18 25

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 44,112—Division B—Timothy Brophy vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Timothy Brophy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bus Rouen, notaire public, à son bureau, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le LUNDI, 29me jour de mars 1897 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1897.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme

Jas D. RANKIN, Depute-Greffier
9 mars—9 13 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

Le contenu d'une grocerie.

JEUDI, 18 mars, à 11 heures A.M. au local coin Bourbon et Bourgogne, étagères, installations, comptoir, balances, écran, etc., pour satisfaire la réclamation du propriétaire.—Conditions comptant sur les lieux.

A. BRIGNONI,
18 mars—1f encanteur.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur, 1131 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

Succession de John Bauer et épouse.

No 52,445 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 185) rue Commune—MERCREDI, le 31 avril 1897, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la susdite succession, en date du 11 mars 1897, la propriété ci-après décrite, pour le compte de la susdite succession, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Ursulines, Bourgogne et Hôpital, mesurant 31 pi ds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur une première ligne la plus près de la rue Hôpital, puis, 2 pieds 1 pouce 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et rétrécissant d'autant ledit lot de terre et 37 pieds 9 pouces 6 lignes sur la seconde profondeur et 119 pieds 9 pouces 3 lignes aussi de profondeur sur le côté vers la rue Ursulines et 29 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent d'une résidence de deux étages, retirée dela rue avec deux chambres à chaque étages, cave, lieux d'aisance, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a avec un crédit d'un et deux ans, avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les acquéreurs devront faire assurer la propriété et transférer la police aux porteurs des billets; les actes de vente devront contenir toutes les clauses usuelles, honoraires d'avocat en cas de poursuites, etc. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère avec les encanteurs pour lier la vente; les taxes de l'année 1897 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de la vente.

Actes de vente pardevant Jno R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs

18 mars—18 24 31—avril 7 14 21

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 13 AVRIL 1897,

Vente en Partage.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune — MARDI, 13 avril 1897, à midi à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23 février 1897 et signé le 1er mars 1897, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "C", dans l'affaire intitulée Joseph P. Matthews vs "The First Free Will Baptist Church" No 51,737, du dossier de ladite Cour, à l'encan public, il sera vendu—

Une certaine portion de terre située dans cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Touro, (anciennement Union) Bagatelle et Morales, mesurant, mesure américaine, 19 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Urquhart par une profondeur de 150 pieds.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les taxes de 1897. 20 0/0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication

13 mars—13 14 21 28—avr 4 11 12 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 13 avril 1897—Ilet de Terre de Valeur.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 13 avril 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lequel d'ordre porte la date du 11 mars 1897, dans l'affaire intitulée succession de Michel Dracovich ou Dracovitch et son épouse. No 42,103 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Un lot de terre vacant dans la Sixième District de cette ville, désigné par le No 126, lequel ilet est borné par l'avenue Henry Clay et les rues Peters, Calhoun (anciennement Edmond) et Barrett, et mesurant 289 pieds et 5 pouces de face sur chacune des avenue Henry Clay et de la rue Calhoun et 231 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Peters et Barrett, le tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897. Acte de vente pardevant H. L. Loomis Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 20 0/0 requis au moment de l'adjudication.

13 mars—13 14 21 28—avril 4 11 12 13

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement dans le Premier District.

Maison simple à deux étages,

No 1109 rue Magazine entre Calliope et Gaiennié

—ET—

Emplacement d'affaire No 1113 rue Magazine.

A l'encan jeudi, 25 mars 1897.

Dans l'affaire de la succession de Manuel C. Royes.

No 43,329—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur, Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 25 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 15 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope (anciennement Duplantier), Magazine, Gaiennié (anciennement Bertholomew) et Camp, et mesurant en pied américain quarante cinq (45) pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie maison simple à deux étages avec à peu près douze chambres, deux corridors, chambre à bain, office et jolie cour et est maintenant louée à raison de $40 par mois. Tenobant au dit lot, est un grand magasin, qui est construit de manière qu'il peut être utilisé pour n'importe quelle usage et peut rapporter un bon revenu.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, avec billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti spécialement par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent d'bon faire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; la police d'assurance doit être transférée au porteur ou porteurs des dites billets; l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de son enchère et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théodore G. Spitzfaden notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 23 28—7 14 21 28 mars

PLUS de cheveux gris. En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse; prix, $1; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Berenge. Coiffure pour dames.

15 janv—1 5 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR JOHN J. CASTELL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. A. Sabriers.

No 50,541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. Un ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à Slidell, La.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau 144 rue Carondelet, près Commune—Le MERCREDI, 7 avril 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 225, 227 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1897, dans et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans la continuation de la ville de Slidell, dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat, d'après le plan et l'arpentage de J. J. Burkefield de la même paroisse, désigné comme ilet No 25, comprenant 14 lots inclusivement, borné au nord par la rue Roberts, au sud par Brakefield, à l'est par Vinet's La Agricultural Co, à l'ouest par la rue Troisième.

Le dit ilet faisant partie d'une grande étendue de terre connue comme le section No 10 de la société 9, range sud 14, Est Greensburg, district de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 9 pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la vente et aura à payer les taxes de 1897.

Acte de vente pardevant John R. Legier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 mars—7 14 21 28—av 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Victor LeBeau vs ses Créanciers.

—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 53,211.

Contenu de la Buvette et du Restaurant enc. des rues Decatur et Bienville.

PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau, 144 rue Carondelet. Il sera vendu à l'encan le LUNDI, 22 mars 1897 à 11 heures A. M., au local occupant Decatur et Bienville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. Lighter, juge de la Cour Civile de District, Division D, en date et signé le 9 mars 1897.

Le contenu du Salon et Restaurant, encoignure Decatur et Bienville, d'après l'inventaire enregistré.

A être vendu en bloc.

Conditions Comptant.

11 mars—11 14 21 22

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRES

—DANS LA—

Paroisse Avoyelles

—ET—

ACTIONS.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne

No 48,277 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GERRE, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—Le JEUDI, 15 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en cette ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 11 janvier 1897, et un ordre subséquent daté et signé le 8 mars 1897 il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés de valeur suivantes à savoir:

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terrain située dans la Paroisse d'Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrits comme suit:

1° La demi section ouest et la moitié sud du quart sud est de la section 20 dans la limite demi sud du range 5, et contenant quatre cent dix 70/100 acres.

Toute la section vingt-neuf dans la limite deux sud du rang cinq est contenant six cents quarante deux 68/100 acres

La moitié ouest du quart sud ouest de la section 21, la moitié ouest du quart nord ouest de la section 28, la moitié nord du quart nord ouest et le quart nord ouest du quart nord est de la section 32 et la moitié ouest du quart sud est de la section prenste dans la limite 2, sud du range cinq est, contenant trois cent soixante et un 10/100 acres.

La moitié est des quarts nord est et sud est de la section dix neuf, le quart nord est de la moitié du quart sud est de la section 30, dans la limite 2 sud de la range 5 est, contenant quatre cent quatre vingt 92/100 acres.

La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et la moitié ouest du quart sud est de la section 31 limite 2 sud de la range 5 est, contenant deux cents 185/100 acres.

Toute la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane en tout, deux mille quatre vingt dix, 25/100 acres, enregistrée dans le livre de transfert W. W., à la page 314 et seq. du bureau des archives de la paroisse des Avoyelles.

2° Les lots neuf et dix de la section 20 limite deux range sud cinq Est, contenant quatre vingt 31/100 acres Les lots 11 et 12 de la section 21 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre vingt 20/100 acres Les lots 13 et 22 de la section 28 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre vingt 24/100 acres Les lots 14, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29 limite 2 range sud 5 Est, contenant trois cent vingt et un et 28/100 acres, d'après le plan dressé par S. B. Robertson, arpenteur, enregistré dans le livre des transfert W. W. page 443 et seq. du Bureau des Archives de la paroisse des Avoyelles, s'élevant à cinq cent soixante deux 02/100 acres.

Conditions de la vente

Comptant; l'acquéreur assumera le paiement de toutes taxes et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix le son adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Moro, Jr. notaire.

AUSSI

Le même jour et à la même heure et place et aux mêmes conditions que les propriétés ci-dessus décrites, il sera vendu les

ACTIONS.

1° Cinquante (50) actions de cent dollars chacune du fonds capital de la Léon Queyrouze Commission Company Limited, de cette ville et Etat, indiquées par certificat No 2 qui a été délivré et daté le 4 avril 1893, au nom de Laurent Lacassagne.

11 mars—11 18 25—av 1 8 15

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAINS

—DANS LES—

Paroisses de Tangipahoa et de Livingston.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 8 février 1897 in re et pour le compte de la succession de Otto ou Olof Soderling ou Selderling, No du dossier 43,869 de la dite cour, il sera vendu à l'encan:

1° Le 1/4 N. E. de la Sec. 2 et le 1/2 N. du 1/4 S. E. Sec. 2 T. 6 S. de R. 6 E. d'après le certificat No 4,096.

2° La 1/2 O. du 1/4 N. O. de la Sec. 1 et la 1/2 O. du 1/4 S. O. de la Sec. 2 T 6 S. R 6 E. d'après la patente 2 885. Livre des Transcrits 102 de la paroisse Livingston, et contenant 106 acres.

3° Un certain morceau d'une propriété dans la paroisse Tangipahoa, Lne, 1/2 W. du 1/4 N W. de la Sec. 1 dans T. 6 S. de R. 6 Est, dans le district territorial de Greensburg d'après le certificat 4096 (anciennement) situé dans la paroisse de Livingston et contenant 80 acres.

Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire.

14 fév—14 21 28—mars 7 14 23

GOUDRON LIQUEUR HYGIENIQUE, ANTISPYRÉNIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'étiquette. M. J. Zarch, Pharm.

GUYOT

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une grocerie.

Security Brewing Company vs. E. A. Gomes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,761—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un ordre de Cour à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 20 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 1,901 rue St-Philippe—Le contenu, installations marchandises, etc. d'une épicerie que contient le dit local, conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
18 mars—18 19 20

VENTES PAR LE CONSTABLE

J. P. Ronodo, Agent, vs H. P. Brisbane.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans.—No 27,774—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le JEUDI, 25me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., sur les lieux à l'encoignure des rues Gail Bomparte et Lafayette dans le Premier District de cette ville,

Le contenu de la pharmacie consistant en comptoirs, vitrines, comptoirs à prescriptions, Cash Register, jarres, drogues et parfumeries, etc.

D'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée,

Conditions: comptant sur les lieux.

LÉON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
16 mars—16 20 25

Le samedi, 20 mars 1897 à 10 heures A. M., le contenu de la pharmacie coin des rues Canal et Rendon, consistant en un lot de stock assorti de médecines, ainsi comptoir, installations, un coffre fort, vitrines, une "prescription case," etc., dans l'affaire de Veuve Hildget Corbett vs Jacob S. Shurman.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 27,734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux situés coin des rues Canal et Rendon, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 20me jour de mars 1897, à 10 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le contenu de la pharmacie consistant en un lot de médecines assorties, un coffre fort en fer, comptoir, installations, vitrines, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
10 mars—10 17 20

A. Schwartz & Sons vs L. W. Bartlett.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans—No 33,019—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé contre la Bartlett Grain Co. Ltd. garnisaire, par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en face de mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camps et Magazine le MARDI, 23 mars 1897, à onze heures A. M., de la propriété suivante, à savoir:—

Un coffre fort en fer, 1 lot de meubles de bureau, consistant en desks, chaises etc.

D'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant par les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12 mars—12 18 23

M. Bernhardt vs M. et Mme Joseph.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans, Lne. — No 33,934—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à mon entrepôt rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
12 mars—12 18 23

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MARS 1897.

Liste de publication.

Aber, Jean Marie	Gauthier, Joseph
Baures, François	Labaithe Pascal
Beaume, Sylvain Augaste	Lasanne Dasque, Paul Justin
Bérard, Louis Eugène	Loustalot, Jean
Bon carrere, Antoine	Lubet, Jean Marie
Baptiste Guillaume	Magna, Agnelo
Bourdet Jean Pierre	Mayeux, Maxime
Cabos, Baptiste	Pardon, Jean Baptiste
Calvet, Louis	Pommateau, Jean Marie
Castet, Jean Marie Albert	Porte, Joseph
Casabulleh, P.	Pucheu Landigué, Paul
Cassador, Adolphe (famille	Xavier-Rolland, Julien
Chaizo, Antoine	Saint-Hillier, Alfred Frédolin
Daurin Paul Théodore	Simon, Eugène
Dubost Dominique	Tenrez Claude Auguste
Dupont, Théophile	Tu Hippolyte
Esquerré, Ferdinand	Tousa, Dominique
Kude, Fernand Frédéric	Vignié, Gustave
Fitte, Jean Baptiste	

Tout Français établi dans ce pays ayant l'âge de 19 ans qui se trouve dans une situation irrégulière au point de vue militaire est admis, sous certaines conditions, à régulariser cette situation

A cet effet, il devra se présenter au Consulat de France, 343 North Rampart street, avant le 1er juin 1897.

Signé: G. B. D'ANGLADE,
Consul.

50 YEARS' EXPERIENCE.

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington office. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the

SCIENTIFIC AMERICAN,

beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS sent free. Address

MUNN & CO.,
361 Broadway, New York.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,576—Division D—Jacob L. Schumann vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jacob L. Schumann soit convoquée et tenue pardevant George W. Destiny, notaire, en son bureau No 221 Passage de la Bourse, ou cette ville, commençant le MERCREDI, 14me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que L. DePorter, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents

Nouvelle-Orléans, 10 mars 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge.

Pour copie conforme,

JAS D. RANKIN, Député-Greffier
16 mars—16 21—4 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District, rue Coliseé, entre Dufossat et Bellecastle (la rue à l'arrière étant la rue Perrier).

Security Building and Loan Association vs Mme F. J. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,030—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement comme Rickerville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters et les rues St George, Long et Valmont, désigné comme l'îlet numéro sud-ouest-donze sur le plan original de Spalding Rickerville dressé par B. Buisson et W. Tompson, vovers, en date du 23 mars 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard ancien notaire. Les dits lots sont désignés par les Nos six à dix inclusivement et se touchant et mesurant comme suit à savoir: Les lots Nos six à neuf inclusivement mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et le lot No dix mesure trente pieds trois pouces et sept lignes sur l'avenue Peters sur une profondeur et face à la rue Long de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26fév—26 mars5 12 19 26 avl

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grande propriété attrayante de valeur

—DANS LE—

Troisième District,

Propriété-Résidence, etc.

J. Numa Augustin vs Ernest V. Reiss

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,690—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville et dans l'îlet No 897, borné par l'avenue Esplanade et les rues Roman, Derbigny et Prieur